

Compte-rendu de la réunion de quartier "Versin – Le Clair"

Jeudi 07 Décembre 2023

1. Suivi des actions municipales et départementales sur le lieu-dit Le Clair + Mesures pour garantir la sécurité des enfants au niveau des arrêts de bus

Propositions du 22 novembre 2022	Suivi
Installation d'un panneau pour signaler la présence du passage piéton à l'entrée du lieu-dit Le Clair	3 panneaux de signalisent ce passage piéton.
Installation d'un feu piéton à l'entrée du lieu-dit Le Clair pour faciliter la traversée de la route pour les enfants se rendant à l'arrêt de bus	Cette demande est transmise au département.
Installation d'un lampadaire au niveau du passage piéton à l'entrée du lieu-dit Le Clair car, surtout l'hiver, la visibilité est très réduite	Étude en cours
Installation d'un panneau lumineux à énergie solaire pour rappeler la limite de vitesse à 50 km/h à l'entrée du lieu-dit Le Clair.	Le département a répondu négativement.
Amélioration du signalement du plateau du hameau Le Clair (carrefour du Silo) par l'ajout des triangles blancs pour faire redoubler de vigilance les usagers de la route.	Il n'est pas autorisé d'ajouter des triangles blancs dans ce cas d'aménagement.
Rallongement du plateau du hameau Le Clair (carrefour du Silo) pour sécuriser la descente des enfants du bus (arrêt Le Clair).	Ce plateau est réglementaire, un rallongement constituerait-il une amélioration au risque d'augmenter la vitesse ? Un aménagement central peut s'étudier.
Aménagements paysager donnant l'impression visuelle que la route est plus étroite qu'en réalité.	Ce sujet n'a pas encore été abordé par quiconque, à suivre.
Repeinte du passage piéton à l'entrée du lieu-dit Le Clair	Travaux effectués en Septembre 2023

Passage de la police municipale pour effectuer des contrôles de vitesse à la sortie de la Collinière, sur le lieu-dit Versin	Le maire nous a assurés que la police municipale effectue des contrôles régulièrement.
--	---

2. Entretien du chemin de la voie du Clair

L'été dernière, la mairie a financé la coupure de branches et d'arbres situés tout au long du chemin de la voie du Clair: cela a permis aux usagers (piétons, vélo, chevaux) de profiter finalement et pleinement du chemin. Nous remercions la maire pour ces actions et demandons que cet entretien soit régulier.

Pour éviter les incendies – très nombreux pendant les étés 2022 et 2023 – et les chutes d'arbres très fréquentes sur la voie du Clair il est indispensable d'entretenir la forêt. Toutefois, il reste toujours compliqué de contacter les propriétaires de ces parcelles situées le long de ce chemin pour que cet entretien soit à leur charge.

3. Coupures du réseau électrique

Suite aux nombreuses coupures du réseau électrique en 2022 et 2023, la mairie a contacté le propriétaire du champ traversé par les câbles électriques pour qu'il entretienne régulièrement la végétation afin d'éviter d'autres incidents.

4. Questions diverses

- i. Sécurité Chemin du Moulin : La mairie a contacté un bureau d'architectes pour un projet visant à faciliter la sortie de voitures et de tracteurs au niveau du Chemin du Moulin. Le cout du projet est très élevé : pour cette raison, les habitants du quartier présent à la réunion et concernés ont proposé à la mairie l'installation d'un panneau de priorité à droite à la sortie du Chemin du Moulin.
- ii. Creusement de fossés le long de la RD19 : Certain habitants du quartier ont demandé à la mairie de réduire le creusement des fossés le long de la RD19 car ils sont trop profonds et peuvent être dangereux pour les usagers de la route (y compris les piétons). La mairie nous a informés qu'elle contactera la société de Morestel qui s'occupe de cela.